



**SOUTENEZ
LA FORMATION
AU MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE
VERSEZ LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**



INVESTISSEZ DANS L'AVENIR !

Contribuez à la qualité des enseignements du **master « Évolution, Patrimoine Naturel et Sociétés »** proposés par le Muséum national d'histoire naturelle, une des trois plus importantes institutions mondiales dans ce domaine.

Découvrir, comprendre, révéler et préserver la diversité naturelle et culturelle, comprendre l'évolution de notre planète, telle est la mission centrale du Muséum national d'histoire naturelle.



1 MASTER, 6 CURSUS,
DES PARCOURS INTERNATIONAUX,
UN TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE REMARQUABLE

UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Le **master** du Muséum, construit en partenariat avec des universités françaises européennes et internationales, **forme des professionnels de la gestion, de la conservation de l'environnement et du patrimoine**. Nos diplômés sont un atout pour les entreprises soucieuses de recruter des cadres alliant **formation théorique et expérience de terrain**.



86% DES DIPLÔMÉS OBTIENNENT
UN EMPLOI STABLE
DANS LES TROIS ANS¹

PARMI LES POSTES OCCUPÉS PAR NOS DIPLÔMÉS :

- Chargé d'études en écologie, ingénieur environnement, autoentrepreneur, chef d'entreprise
- Ingénieur risques sanitaires, chargé de développement local
- Conservateur, chargé de développement culturel, muséographe
- Archéologue, chargé de projets archéologie préventive
- Chargé de mission patrimoine naturel, chargé de projet biodiversité urbaine

Découvrez nos 6 cursus sur <https://www.mnhn.fr/master>

Notre master, partenaire de nombreuses institutions en France et à l'international (Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Espagne, Sénégal, Taiwan...), offre aux étudiants l'opportunité d'effectuer des semestres à l'étranger dans le cadre de leur cursus (stages, périodes d'études, échanges).

1 - Résultat de l'enquête de devenir 2015, réalisée auprès des diplômés du master du Muséum en 2012.



LA TAXE D'APPRENTISSAGE : LE SEUL IMPÔT DONT VOUS CHOISISSEZ LIBREMENT LE DESTINATAIRE

VOTRE SOUTIEN PERMETTRA AU MUSÉUM DE :

- Renforcer l'intervention de professionnels dans l'enseignement
- Développer les expériences et stages de terrain
- Acquérir du matériel de pointe au service des étudiants
- Favoriser la mobilité internationale

Chaque entreprise doit s'acquitter de la Taxe d'apprentissage par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Le Muséum est habilité à recevoir la Taxe d'apprentissage Hors Quota (23% de la taxe), au titre de la catégorie B* correspondant au niveau de formation Bac +3/ Bac +5 (35% du Hors Quota).

Votre contact au Muséum :

Pierre Simoni – Direction de l'Enseignement
01 40 79 56 85 – relations-entreprises@mnhn.fr
57 rue Cuvier CP 27 - 75231 Paris Cedex 05
